



Meillonnas, le 3 juillet 2023

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion ordinaire qui aura lieu le :

**Vendredi 7 juillet 2023 à 20h30
En Mairie**

Veillez croire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Jean-Pierre ARRAGON



Ordre du jour :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil du 9 juin 2023

Délibérations :

1. Demande de subvention au SDIS 01 suite à l'achat d'équipements pour les pompiers
2. Facturation du site internet communal
3. Aligement propriété PERDRIX
4. Reprise et transfert au SIEA de l'éclairage public du lotissement des Coteaux du Pré rouge.

Commissions et délégations :

Questions diverses :